

N° du Plan : 58-59-60	
Concession N° 107/108	
148	58-59-60

CONCESSION DE TERRAIN

dans le Cimetière Communal
(ancien cimetière)

Le Maire de la commune,

Vu la demande présentée par Mr et Mme André GAY
Domiciliés à 16 route de Clermont. 63610 BESSE ET ST-ANASTAISE
et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la
sépulture particulière de la famille GAY-TRAPENAT

ARRÊTE :

Article premier.- Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur
susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession perpétuelle,
à compter du neuf février deux mille dix
de 7.5 mètres superficiels.

Article 2.- Cette concession est accordée à titre de :
- concession nouvelle

Article 3.- La concession est accordée moyennant la somme de : MILLE CINQ
CENT EUROS qui a été versée dans la caisse du Trésorier de Besse

Article 4.- Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurant à la
charge du titulaire de la concession

Article 5.- Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession,
et au Trésorier.

Fait en Mairie le 9 février 2010

P/ Le Maire,
Le 1^{er} adjoint

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES -
ISSOIRE

Le 19/02/2010 Bureau n°2010/1 Case n°2

Enregistrement : 76 €

Pénalités

Total liquidé : soixante-seize euros

Montant reçu : soixante-seize euros

L'Agent



P. DELQUAIRE

- 1. Exemplaire destiné au titulaire de la concession
- 2. Exemplaire destiné au Trésorier
- 3. Exemplaire destiné aux archives de la commune